

VACCINATION COVID-19

PRES DE CHEZ VOUS SANS RENDEZ-VOUS

Place du village

Attalens

Mardi 12 octobre 2021

De 8h30 à 16 heures

La date de la 2ème dose sera donnée sur place.

Vous avez plus de 16 ans et souhaitez vous faire vacciner?

Prenez votre carte d'assurance maladie et une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport, valable ou périmé, ou même un permis de conduire) et rendez-vous sur la place du village d'Attalens mardi 12 octobre 2021 de 8h30 à 16h00. Une équipe mobile vous attend !

Quelques informations importantes:

- Si vous avez de la fièvre ou avez des symptômes qui pourraient être liés au COVID-19, attendez avant de vous faire vacciner et faites un test.
- L'équipe mobile passera à nouveau pour une 2ème dose 4 semaines après la première. Au besoin, vous pouvez faire une 2ème dose dans un centre de vaccination.
- Le certificat COVID vous sera délivré sur place après vaccination complète avec les 2 doses (dans certains cas exceptionnels, une seule dose est nécessaire).
- Si vous avez déjà fait une 1ère dose du vaccin Moderna, amenez le document l'attestant (format papier), vous pourrez alors faire la 2ème dose.
- Vous êtes en situation de précarité et n'avez pas d'assurance maladie: rendez-vous chez Fri-Santé (www.frisante.ch, T 026 341 03 30) qui vous donnera un document à faire valoir lors de la vaccination.

Des questions? www.fr.ch - HOTLINE 084 0261700